

Le centenaire de la Séparation de l'Église et de l'État dans l'Oise

Introduction

Xavier BONIFACE (*)

Il y a un siècle, la loi de séparation des Églises et de l'État était votée au Sénat (6 décembre) puis promulguée (le 9) et publiée au *Journal Officiel* (le 11). L'adoption de ce texte marquait le franchissement d'un nouveau "seuil de laïcisation" pour la société française, et en même temps l'amorce d'un "pacte laïque" qui sera conforté ultérieurement par le règlement pacifique du conflit entre la République et l'Église catholique (1). La loi aboutissait après une discussion parlementaire ardue, alors qu'une "guerre civile froide" divisait le pays, opposant deux France, la laïque à la cléricale. De fait, la Séparation a entraîné des réactions sur tout le territoire, en particulier lors de son application : les inventaires font ainsi partie de ces "fièvres hexagonales" (2) qui secouent périodiquement l'opinion française. Cela justifie donc une histoire de l'événement qui ne se limite pas aux seuls aspects nationaux, mais qui peut se décliner à l'échelle régionale : de ce point de vue, le cadre départemental, qui correspond pour le catholicisme à la carte des diocèses, s'avère opératoire. Qu'en est-il de l'Oise à l'époque ? Si cette journée d'études se propose d'évoquer les répercussions de la

Séparation dans le département, il convient de replacer celles-ci dans un bilan global des recherches sur cette histoire et des commémorations scientifiques du centenaire. Il sera privilégié l'ensemble de la Picardie, avec des prolongements vers le Nord, la Normandie et la région parisienne, trois pôles importants proches de l'Oise.

JALONS POUR UNE HISTORIOGRAPHIE

Plutôt que de dresser l'inventaire, quelque peu fastidieux, des publications relatives à la Séparation, il paraît plus significatif de replacer la production historique dans son temps. Or l'évolution des relations entre les Églises et l'État n'est pas sans influence sur l'intérêt que les historiens, les juristes ou les sociologues ont prêté à la loi de 1905.

La Séparation a fait l'objet d'un intérêt assez tardif des historiens. Pendant plusieurs décennies, elle a été étudiée par des auteurs contemporains de l'événement, souvent partisans, qu'ils soient catholiques ou anticléricaux (3). Les travaux commencent à paraître peu après la Séparation, mais les premières synthèses apaisées, quoique au

ton parfois encore partisan, datent des années 1930, une fois réglés les derniers litiges entre la République et le Saint-Siège (1924) (4). C'est à partir de la fin des années 1950 et dans la décennie suivante que la recherche scientifique s'est intéressée à la Séparation et à ses répercussions, en particulier pour le Nord de la France. L'ouverture des archives publiques et diocésaines pour la période concernée permet alors de lancer des études à l'échelle locale. L'essor universitaire de l'histoire religieuse contemporaine et le renouvellement de ses méthodes, fondé sur une sociologie des pratiques, ouvrent la voie à une approche scientifique de l'événement. En outre, l'apaisement des passions politico-religieuses conduit à une sérénité des esprits plus propice à la recherche historique : le ralliement définitif des catholiques à la République, de la condamnation pontificale de l'Action française (1926) à la participation des démocrates-chrétiens à la vie politique après 1945, ainsi que l'atténuation de l'anticléricalisme conduisent à une "concorde sans concordat" (Robert Lecourt) entre l'Église et l'État. Au lieu de voir dans la Séparation un motif de conflit, les catholiques trouvent désormais avec elle un cadre propice à l'expression de leur liberté religieuse. En même

(*) Maître de conférences en histoire contemporaine, Université du Littoral - Côte d'Opale

temps, les luttes anticléricales du début du siècle semblent appartenir à un autre âge. En 1976, Yves-Marie Hilaire observait que "notre siècle s'est beaucoup éloigné de celui qui l'a précédé [...]". La distance mentale qui nous sépare des générations antérieures n'a cessé de croître" (5) : ce constat demeure valable pour la Séparation, dont les passions ont été oubliées. Un demi-siècle après celle-ci, l'étude de l'événement selon les règles de la critique historique devient possible.

Du tournant des années 1950-1960 datent quelques solides mises au point, comme celles de Violette Méjan et du chanoine Capéran sur l'élaboration de la loi, ou la thèse de Maurice Larkin éclairant le point de vue de Rome (6). Les études régionales de la Séparation puisent leurs fondements dans les travaux de Jean-Marie Mayeur sur la "géographie de la résistance aux inventaires" et sur l'abbé Lemire, député démocrate d'Hazebrouck (Nord) au début du XXe siècle (7).

Les recherches sur la Séparation dans le Nord, la Normandie et la Picardie, sans être pléthoriques, se sont alors accumulées pendant près d'un quart de siècle : dans leur livraison de l'été 1994, les *Annales historiques compiégnoises*, ont présenté quelques éclairages de cette histoire pour l'Oise et la Somme, tandis que l'année suivante, Philippe Papet publiait sa thèse sur *Cléricaux et anticléricaux dans l'arrondissement de Senlis* (8). Mais depuis le milieu de la décennie 1990, les études sur le sujet semblent un peu se tarir, sans doute à cause de l'épuisement relatif du filon et des glissements de l'histoire religieuse vers de "nouveaux problèmes, de nouvelles approches et de nouveaux objets" (Jacques Le Goff, Pierre Nora), comme l'anthropologie. Or la Séparation relève d'abord d'une histoire événementielle des relations des Églises avec l'État : cette

approche classique qui a "longtemps retenu de façon privilégiée l'attention des historiens", fait depuis au moins trente ans l'objet d'un "relatif désintérêt" (9). Il n'en reste pas moins que l'événement se relit parfois à l'aune d'autres problématiques : l'étude des comportements religieux d'une population ou de l'action du clergé peut amener à aborder les conséquences de la Séparation dans ces domaines. À l'inverse, des travaux pourront en ignorer certains aspects qui ne s'intégreraient pas dans la perspective retenue. Ces réflexions méthodologiques renvoient ainsi à la question de la nature de l'événement, qui est avant tout une construction de l'historien.

L'historiographie de la Séparation, au moins à l'échelle régionale, ne s'est pas renouvelée récemment malgré le réveil du débat sur la laïcité depuis la fin des années 1980. Celui-ci porte aujourd'hui surtout sur la place de l'Islam : or c'est notamment dans l'Oise que la polémique est née, puisque ce sont des chefs d'établissements du bassin de Creil qui ont soulevé dès 1989 la question du port du foulard islamique à l'école. Depuis cette époque, c'est moins la Séparation que la laïcité qui fait l'objet d'une abondance de publications à caractère juridique, philosophique, sociologique ou historique. Certes, la loi de 1905 reste l'un des fondements de la réflexion sur le sujet - même si elle n'emploie jamais le terme de laïcité -, mais elle n'est plus nécessairement étudiée pour elle-même. Les approches ont changé, intégrant par exemple l'histoire des idées ou la comparaison avec d'autres pays. En revanche, le centenaire de la loi donne l'occasion de revenir sur les origines, l'adoption et l'application de la Séparation dans tout le pays, quoique les commémorations offrent plus des bilans que des avancées historiographiques. Qu'en est-il à ce sujet pour le Nord et la Picardie ?

UN BILAN DES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA SÉPARATION

Portée par l'actualité religieuse et politique, la Séparation ne laisse pas indifférent, comme en son temps la célébration du quatrième centenaire de l'édit de Nantes (1998) : l'un des principaux enjeux en est la liberté dans le domaine des convictions religieuses. L'organisation de la commémoration scientifique officielle de la loi de 1905 a été confiée par le gouvernement à l'Académie des sciences morales et politiques : quatre colloques et une publication de prestige ont été le fruit de ce travail (10). En outre, de nombreuses initiatives régionales ont été lancées par les universités, parfois en lien avec les services d'archives départementales. Pour l'espace retenu, ont été recensés à ce jour, au moins quatre colloques dans le Nord-Pas-de-Calais, un en Haute-Normandie, un en Picardie et quatre à Paris ou en région parisienne. À l'échelle de la France, plusieurs dizaines de manifestations de ce genre ont également eu lieu. De nombreuses universités régionales ont joué un rôle actif dans cette commémoration : elles offrent une garantie scientifique, comptent des spécialistes de disciplines, à l'instar du droit, de la philosophie ou de l'histoire, qui peuvent prendre la Séparation ou la laïcité pour objets de recherche, et s'efforcent de répondre à la demande sociale en la matière. Ce sont quelques facteurs de l'appel à la toge pour scruter, interpréter, expliquer la loi de 1905 et ses conséquences. Cette énumération des manifestations intellectuelles ne prend pas en compte les nombreuses initiatives locales, moins connues car plus modestes, dues à des sociétés savantes, à des associations laïques ou aux Églises. La Picardie et la Normandie semblent toutefois un peu des parents pauvres dans cette profusion

mémorielle : plutôt que leur petit nombre d'établissements d'enseignement supérieur, ne faudrait-il pas invoquer un intérêt peut-être moindre pour ce qui a trait au rapport de la société à la religion ? Au XIXe siècle, les départements picards et normands correspondaient à ce que Mgr Dupanloup qualifiait de "malheureux diocèses environnant Paris" (11).

Quels sont les principaux apports de ces rencontres ? La plupart des colloques mentionnés balancent entre les perspectives régionales et les approches générales, entre le particulier et l'universel, signe à la fois de l'enracinement local des universités et de leur ouverture scientifique. C'est d'ailleurs cette double perspective qu'on retrouve dans notre journée d'étude. L'histoire de la Séparation est d'abord privilégiée : état des opinions publiques locales devant le projet de loi, déroulement des inventaires, figures d'hommes politiques ou d'évêques, bilan pour les Églises sont des thèmes récurrents, telle une déclinaison par département d'un même schéma. Il s'y ajoute parfois des éléments plus nationaux, souvent relatifs aux débats parlementaires autour de la Séparation. Un autre volet présent dans ces colloques du centenaire insiste sur la laïcité et ses fondements philosophiques, juridiques et sociologiques : les rencontres de Valenciennes, Amiens ou Paris I - Sorbonne portent d'ailleurs sur ce thème.

Enfin, comme à l'Académie des sciences morales et politiques, une place est faite aux "témoins" : dignitaires religieux (comme l'évêque du lieu), hommes politiques (élus de la région ayant une envergure nationale), responsables de la franc-maçonnerie ou de la libre pensée, voire acteurs des relations politico-ecclésiales, tel Bernard Stasi, président de la "Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République".

Les thèmes abordés dans les manifestations scientifiques sur la Séparation ne font bien souvent que refléter les principaux axes de l'historiographie de l'événement.

La Séparation des Églises et de l'État demeure un objet d'étude intensément exploré, mais elle l'est peut-être moins pour elle-même que pour ce qu'elle signifie dans l'histoire de la laïcité contemporaine : sa commémoration nous en dit ainsi davantage sur les rapports actuels de la société française au fait religieux, que sur l'événement de 1905, déjà bien connu des historiens. Certes, il reste quelques situations régionales et locales à découvrir, comme cette journée d'études nous l'apprendra pour l'Oise. Mais il est indubitable que l'intérêt pour la Séparation a été relancé par l'actualité politique et religieuse. Or, de ce point de vue, l'opinion française est toujours prompte à réagir avec passion. Aux historiens d'apporter la mesure et la précision dans la présentation d'un événement qui a autant fondé que divisé au début du siècle dernier.

Xavier BONIFACE,
Université du Littoral-
Côte d'Opale

NOTES :

(1) Jean Baubérot et Séverine Mathieu, *Religion, modernité et culture au Royaume-Uni et en France, 1800-1914*, Paris, éd. du Seuil, 2002, p. 270 sq.

(2) Michel Winock, *La fièvre hexagonale 1871 - 1968*, Paris, éd. du Seuil, 1986.

(3) Jean-Marie Mayeur, «Réflexions sur l'histoire de la Séparation», dans Jean-Pierre Chantin et Daniel Moulinet, *La Séparation de 1905. Les hommes et les lieux*, Paris, les éd. ouvrières de l'Atelier, 2005, p. 11 - 17.

(4) R.P. Lecanuet, *Les signes avant-coureurs de la Séparation. Les dernières années de Léon XIII et l'avènement de Pie X (1894-1910)*, Paris, Librairie Felix Alcan, 1930.

Joseph Brugerette, *Le prêtre français et la société contemporaine (1871-1908)*, Paris, Lethielleux, 1935.

Louis Capéran, *L'invasion laïque. De l'avènement de Combes au vote de la Séparation*, Paris, Desclée de Brouwers, 1935.

(5) Yves-Marie Hilaire, *Une chrétienté au XIXème siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)*, Villeneuve d'Asq, Publications de l'université de Lille III, 1977, p. 802.

(6) Violette Méjan, *La Séparation des Églises et de l'État. L'œuvre de Louis Méjan*, Paris, PUF, 1959.

Louis Capéran, *Histoire contemporaine de la laïcité française*, Paris, 3 tomes, 1959-1961.

Soutenue en 1958, publiée à Londres en 1974, la thèse de Maurice Larkin vient d'être traduite : *L'Église et l'État en France. 1905 : la crise de la Séparation*. Toulouse, éd. Privat, 2004.

(7) *Un prêtre démocrate. L'abbé Lemire 1853-1928*, Tournai, Casterman, 1968.

(8) *Cléricaux et anticléricaux dans l'arrondissement de Senlis (1870-1914)*, préface de Jean-Marie Mayeur, 2 tomes, 598 p., Compiègne, 1995

(9) Jean-Marie Mayeur (dir.), *L'histoire religieuse de la France, 19ème - 20ème siècles. Problèmes et méthodes*. Paris, éd. Beauchesne, 1975, p. 31.

(10) Voir : <http://www.1905-2005.fr> (en attendant un DVD-ROM) qui reprend les principales communications.

(11) Cité par Nadine-Josette Chaline, préface au dossier «Cléricaux et anticléricaux dans l'Oise et en Picardie, XIXème - XXème siècles», *Annales historiques Compiègnaises*, n° 57-58, été 1994, p. 4.